



Durée : 5 jours pour la formation complète sur les 11 missions du RS&ST.

Durée adaptée en fonction de la mission fixée au RS&ST par l'employeur

Dates et horaires à convenir.



Tarif sur devis.



Public

Tous les salariés de l'entreprise.

Pré requis

Aucun prérequis n'est nécessaire.



Pédagogie active

- **Théories** : exposés / débats / vidéo
- **Pratique** : Mises en situation sur foyer écologique.

Évaluation continue

Attestation de fin de formation validant les compétences acquises Valable 4 ans.



Formateur

Formateur certifié INRS
N° FORPREV :
HWY24036.

Formateur diplômé en sécurité Incendie obtenu à Poitiers le 11/03/22.

Agrément de formateur n°2019/0354



Tel. 410 400

Info@scienteo.com

Sécurité

Devenir Référent Santé & Sécurité au Travail

(Article LP 261-1 et LP 267-7)

L'employeur désigne un ou plusieurs travailleurs pour s'occuper des activités de protection et des activités de prévention des risques professionnels de l'entreprise et/ou de l'établissement.

Objectifs

- Prévention des risques susceptibles de compromettre la santé et la sécurité des travailleurs.
- L'approfondissement de la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre.

Déroulé pédagogique

- ✦ **Connaître et appliquer la réglementation Santé & Sécurité au Travail.**
- ✦ **Connaître et développer la Prévention de Risques Professionnels**
- ✦ **Le dossier d'Évaluation des Risques Professionnels (EvRP) et ses annexes ainsi que sa mise à jour.**
- ✦ **Le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRiPACT).**
- ✦ **Veiller aux réalisations des vérifications périodiques.**
- ✦ **Veiller à la remonter auprès du chef d'entreprise des besoins et réflexions de vos collègues en matière de santé sécurité au travail.**
- ✦ **Participer à l'animation de la politique de PRP.**
- ✦ **Participer à l'analyse des AT/MP**
- ✦ **Participer à l'accueil des nouveaux embauchés et le suivi des livrets d'accueil.**
- ✦ **Les plans de prévention en coactivité.**
- ✦ **Réception machines neuves (conformité).**
- ✦ **Les affichages obligatoires.**

Note : Cette formation n'est pas éligible au budget de la formation professionnelle continue (0.7%)